
Réf. : CB/DL/ma CP 06/39

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

Elimination de la rougeole en 2010 :
un cap difficile à tenir en Communauté française

Le bureau régional de l'OMS pour l'Europe a ciblé l'élimination de la rougeole et de la rubéole pour 2010. Cependant, « Pour arriver à l'élimination de la rougeole, il faut atteindre une couverture vaccinale égale ou supérieure à 95% pour 2 doses », tout comme le rappelle le Député Chantal Bertouille.

Il faut savoir que le vaccin anti-rougeole a été introduit en 1975. Son utilisation généralisée fut possible en association avec le vaccin anti-rubéole et anti-oreillons en 1985. Depuis 1994, il est recommandé d'administrer une deuxième dose entre l'âge de 11 ans et de 13 ans. C'est ainsi que l'incidence de cette maladie est passée de 823 cas par 100.000 habitants en 1983 à 6 par 100.000 habitants en 1999.

Actuellement, le taux de couverture vaccinale pour les enfants entre 18 et 24 mois en Communauté française est d'environ 82,5%.

C'est pourquoi le Député Chantal Bertouille vient d'interroger la Ministre Catherine Fonck (cdH) afin de faire le point sur la politique en matière de prévention contre la rougeole en Communauté française.

C'est ainsi que, dans le cadre de sa politique de lutte contre cette maladie contagieuse, la Ministre envisage trois phases :

1. contrôle limité : la couverture vaccinale pour une dose reste inférieure à 90% et des épidémies de rougeole surviennent à des intervalles inférieurs à 5 ans ;
2. contrôle : la couverture vaccinale, au moins pour une dose, se situe entre 90 et 95% et les intervalles d'épidémies sont supérieurs à 5 ans ;
3. élimination : la couverture vaccinale pour deux doses est égale ou supérieure à 95% et il y a interruption de transmission de la maladie.

A l'heure actuelle, la Communauté française se situe donc dans une phase de contrôle limité et des épidémies de rougeole peuvent donc survenir à des intervalles inférieures à 5 ans.

Le Député Chantal Bertouille remarque que, bien que la Communauté française mène actuellement de nombreuses campagnes de prévention en matière de lutte contre la rougeole, de nombreuses initiatives doivent encore être prises afin d'atteindre l'objectif de l'OMS, c'est-à-dire une couverture vaccinale égale ou supérieure à 95% pour deux doses.

Dans sa réponse, la Ministre Fonck rappelle d'ailleurs à ce sujet le rôle prépondérant des médecins dans le cadre de l'information des jeunes parents.

Le Député Chantal Bertouille restera bien entendu particulièrement attentive à l'évolution de la politique menée en Communauté française en vue d'éliminer totalement la rougeole dans nos contrées.

(La question de Madame Bertouille et la réponse de la Ministre peuvent vous être faxées sur simple demande au secrétariat).